

INAUGURATION MUSEE DES VAUX DE CERNAY

Monsieur le Maire, cher René,
Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente du Conseil régional d'Ile de France, chère Valérie,
Madame la vice-présidente, représentant monsieur Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines,
Monsieur le député,
Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je dois d'abord vous présenter les regrets de deux amis du Parc, Gérard Larcher, président du Sénat, retenu par une réunion des élus de l'Eure, et François Durovray, président du Conseil départemental de l'Essonne.

Je vous remercie d'avoir répondu présent à notre invitation car une inauguration est toujours un moment privilégié, un moment de bonheur partagé, non seulement dans la vie des élus mais aussi de tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice et qui voient le fruit de leur travail.

Alors quand ce sont deux inaugurations, c'est encore mieux pour un Parc naturel régional tourné vers l'avenir.

L'avenir avec l'inauguration il y a quelques minutes du premier système d'écomobilité rurale francilien par la communauté de communes de la haute vallée de Chevreuse dont je salue le président Jacques Pelletier, l'avenir touristique avec l'inauguration du musée du Petit Moulin qui nous réunit tous ici.

Ce musée est l'aboutissement d'une réflexion entamée voici une dizaine d'années par le Parc naturel régional avec l'Office National des Forêts et les communes de Cernay la Ville et Senlis pour rechercher les moyens d'améliorer l'accueil du public sur ce site remarquable et très prisé puisqu'il reçoit plus de 200.000 visiteurs par an.

Un site qui s'inscrit dans un ensemble touristique dense et tout aussi remarquable qui compte de beaux fleurons comme les abbayes de Port Royal et des Vaux de Cernay, les châteaux de La Madeleine, Breteuil et Dampierre. De quoi passer de belles journées à la campagne aux portes de la capitale, même en vélo puisque la Véloscénie, l'itinéraire cyclable qui relie Paris au Mont Saint Michel, passe tout près d'ici et vient d'être inaugurée.

Le but de ce projet était donc simple et conforme à l'une des grandes missions d'un Parc naturel régional : la valorisation touristique de son territoire. La mise en œuvre, elle, était complexe car elle a fait intervenir un grand nombre d'acteurs et c'est l'une des grandes forces d'un Parc naturel que de pouvoir les rassembler autour d'un projet commun.

Nous sommes passés de la réflexion à l'action lorsque le président du Conseil Général, Alain Schmitz, a pris la décision d'acquérir cette propriété et d'en confier la gestion au Parc naturel régional. Je l'en remercie chaleureusement car cette acquisition a permis de franchir un cap décisif et d'ouvrir au public l'ensemble du site des Vaux en réunissant cette propriété à celles de l'ONF situées à l'amont à l'aval. Une acquisition facilitée par l'ancien propriétaire des lieux, monsieur Bruneau, ici présent et que je remercie. Mais puisque tu présides maintenant l'antenne régionale de la Fondation du Patrimoine, mon cher Alain, j'en profite pour te dire que tu peux encore nous aider à faire aboutir de beaux projets.

Ce projet a pris forme sous la houlette de la directrice du Parc, Anne Le Lagadec, entourée de Mariannick Dumazeau et Laura Leca de la mission Tourisme et de Bernard Rombauts, architecte du Parc, qui l'ont porté avec détermination et enthousiasme.

Il a beaucoup évolué pour permettre l'accessibilité aux handicapés qui nous a conduits notamment à installer un ascenseur ou pour satisfaire des obligations réglementaires comme l'assainissement. Il a aussi évolué pour s'adapter à une montée en gamme de l'offre touristique nécessaire pour satisfaire un public de plus en plus exigeant.

Ce musée s'adresse au grand public et il a été conçu pour faire découvrir trois thématiques : les moulins, l'interprétation du site et les peintres paysagistes.

Les moulins marquent profondément les paysages de la haute vallée de Chevreuse et ils scandent le cours de l'Yvette en exploitant la forte pente de cet affluent de l'Orge.

Conformément à notre mission de connaissance scientifique du territoire la mission culture et patrimoine du Parc, animée par Sophie Dransart, a mené un long travail de recherche avec l'Université de Paris I et le Service régional de l'Inventaire pour mieux les connaître et évaluer leur intérêt patrimonial. L'histoire peut même nous rattraper puisque monsieur Jacques Benoist, descendant du dernier meunier dans les années 1880, est parmi nous et je le salue amicalement.

Cette connaissance scientifique a servi de base à l'illustration de la première thématique de ce musée, mais elle est aussi exploitée pour orienter nos politiques, qu'il s'agisse de l'eau afin de déterminer les ouvrages qu'il faut conserver en raison de leur intérêt historique et ceux qui peuvent être remaniés pour rétablir la continuité écologique des rivières demandée par l'Agence de l'Eau ou bien de l'énergie avec la remise en service du moulin.

En effet, dans un but pédagogique et d'économie d'énergie, le chauffage de ce bâtiment est assuré par une pompe à chaleur installée sur le canal de fuite du moulin, et nous travaillons actuellement à la remise en service ou l'installation d'une nouvelle turbine pour produire de l'électricité grâce aux compétences de monsieur Pierre-Alain Fardel que je remercie. Tout ceci s'est fait avec les conseils avisés du COSTIC, un centre d'expertise et de formation professionnelle dédié à l'énergie, installé au Domaine de Saint Paul à Saint Rémy les Chevreuse et partenaire du Parc.

Voilà un bel exemple du travail de mobilisation des acteurs mené par le Parc naturel régional pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique sur son territoire.

La seconde thématique vise à faire comprendre l'originalité du site des Vaux de Cernay qui est la conséquence d'un évènement rare, la capture d'une rivière par l'affluent d'une autre rivière, en l'espèce la Prédecelle capturée par l'Yvette. C'est cela qui en explique le pittoresque avec sa rivière, ses cascades et ses blocs de grès dégagés par l'érosion.

La troisième et dernière thématique a pour but de mieux faire connaître la colonie des peintres paysagistes de Cernay, comparable à celle de Barbizon mais un peu tombée dans l'oubli même si des œuvres se trouvent aujourd'hui dans les plus grands musées en France et à l'étranger.

Cette thématique doit beaucoup à la commune de Cernay, à toi mon cher René, à Chantal Rance et à l'Association des Peintres en Vallée de Chevreuse présidée par Dimitri Dutat qui, depuis plus de dix ans, ont fait un énorme travail pour faire redécouvrir cette colonie, un travail ponctué par l'organisation régulière de très belles expositions, sans compter les collectionneurs qui nous ont offert les droits de reproduction, voire des œuvres originales.

Restait à mettre tout cela en musique et à passer des intentions à la réalisation.

Le bâtiment lui-même a été rénové et adapté aux contraintes réglementaires sous la maîtrise d'œuvre de David Mary qui a su se plier avec le sourire aux demandes des uns et des autres en respectant un calendrier très serré. Je le remercie comme je remercie toutes les entreprises, locales car nous avons organisé une mise en concurrence en corps d'état séparés pour permettre

à des PME de répondre. Elles ont su coopérer dans une bonne ambiance de travail comme j'ai pu le vérifier moi-même à de nombreuses reprises sur ce chantier complexe – songez qu'il a fallu faire une double paroi au rez-de-jardin où l'eau ruisselle derrière les murs et sous les planchers – et elles n'en ont que plus de mérite. Le tout pour un coût très compétitif de 1500€ du mètre carré.

Je tiens à faire une mention particulière pour la banque d'accueil, financée par une opération de mécénat du Crédit Agricole que je remercie. Elle a été réalisée par deux jeunes compagnons du Tour de France dans les ateliers de la Fondation de Coubertin, un partenaire fréquent du Parc que je remercie également et dont les techniques de travail m'ont épaté puisque l'implantation des réseaux d'alimentation et d'évacuation de ce meuble très complexe a été faite au mm par ordinateur et laser.

Il ne restait plus à faire que l'essentiel, l'aménagement du musée. La muséographie a été conçue par l'équipe du Parc, accompagnée par le conseil scientifique et Virginie Pivard de La Boîte à Outils, tandis que la conception et la réalisation des aménagements intérieurs et des parcours extérieurs ont été réalisées par La Fabrique Créative avec Henri Joaquim et Isabelle Abiven, la production des films et multimédia revenant à Gilles Boustani et Jean-Damien Charrière de Sim et Sam et Pascal Dupretz d'Opixido. Chacun peut juger de leur talent.

Enfin, ce musée s'inscrit dans un site beaucoup plus vaste. C'est pourquoi nous avons créé un nouveau cheminement à travers bois en collaboration avec l'ONF, nous avons commencé à dégager les vestiges des ouvrages du grand moulin à l'autre extrémité de la propriété grâce à des chantiers d'été de jeunes volontaires internationaux avec Etudes et Chantiers, nous avons maillé ce site avec le sentier de découverte des carrières des Maréchaux et nous avons réglé le délicat problème du stationnement en passant une convention avec la propriété voisine, les Salons Léopold très fréquentés jadis par les peintres, qui disposait déjà d'un vaste parking.

Vous l'avez compris, c'est une belle œuvre collective que nous inaugurons aujourd'hui. Au total, plus de 70 personnes et entreprises ont contribué à ce projet et je prie tous ceux que je n'ai pas cités, les plus nombreux, de bien vouloir me pardonner. Toutes et tous, vous pouvez tirer une légitime fierté du résultat.

Je vous renouvelle mes chaleureux remerciements ainsi qu'à nos principaux financeurs, le Conseil régional d'Île de France, le Conseil départemental des Yvelines, le Conseil départemental de l'Essonne et la Fondation du Patrimoine.

L'aventure ne s'arrête pas là, nous espérons poursuivre ce travail de mise en valeur du site à l'échelle qui sait d'un futur « Grand Site », avec tous nos partenaires territoriaux.

Un mot encore. Si ce projet illustre la capacité des Parcs à mobiliser tous les acteurs autour d'objectifs communs, des évolutions sont nécessaires et je vais maintenant remettre mon devoir de vacances à Valérie Péresse qui m'a confié en juillet une mission de réflexion sur l'avenir des Parcs naturels régionaux d'Île de France. Ce rapport n'est pas un aboutissement, mais c'est une base de travail qui devrait être utile pour redéfinir les relations entre le Conseil régional, les Parcs et leurs autres partenaires pour ouvrir une nouvelle page dès l'an prochain à l'occasion du cinquantième anniversaire des Parcs naturels régionaux créés par le Général De Gaulle en 1967.

Je vous remercie de votre attention.